

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **71 (1935)**

Heft 26

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Voyage en Belgique. — Office suisse pour l'échange d'écoliers. — VAUD : Places au concours. — Maisons de commerce accordant un rabais. — Inauguration de l'Auberge de Jeunesse de Bellevaux. — Dans les sections : Lausanne. — Maîtresses ménagères. — NEUCHÂTEL : Funestes projets. — INFORMATIONS : Chez nos voisins. — Cours officiels de langue allemande.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : H. BAUDRAZ : *De l'expérience dans l'enseignement, ses limites, ses rapports avec l'âge (suite).* — **INFORMATIONS :** *Programme du Camp des éducateurs. — Chronique de l'Institut des Sciences de l'Éducation.* **PRATIQUE :** N : *Arithmétique.* — H. JACCARD-DE KAENEL : *Récitations.* — **LES LIVRES.**

PARTIE CORPORATIVE

VOYAGE EN BELGIQUE ET VISITE DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE BRUXELLES du 20 au 27 juillet 1935.

Le nombre des inscriptions étant suffisant, le voyage en Belgique organisé par la S. P. R. pourra avoir lieu.

Pour répondre à plusieurs questions, nous ajoutons les renseignements suivants :

1. Le conjoint d'un membre de la S. P. R. est admis au même tarif.

2. Les autres invités paient une finance d'inscription supplémentaire de 5 fr. Rappelons que le prix du voyage est de 157 fr. (y compris la finance d'inscription) pour les départs de Genève, Lausanne et Yverdon, et de 152 fr. (idem) pour ceux de La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel et Bienne.

3. Assurance-accidents facultative (5000 fr.) 3 fr. 50.

4. Chemin de fer II^e classe, supplément 20 fr.

5. Passeport obligatoire.

6. Une excursion en Hollande pourra être organisée sur place, au gré des participants, si le nombre d'inscriptions est suffisant.

Les dernières instructions seront envoyées à temps aux participants, qui sont invités à s'acquitter du montant du voyage jusqu'au 1^{er} juillet au plus tard, par mandat postal adressé au soussigné.

Dernier délai d'inscription : lundi soir 1^{er} juillet.

J. ROCHAT, président de la S. P. R.

OFFICE SUISSE POUR L'ÉCHANGE D'ÉCOLIERS

Le Secrétariat général de Pro Juventute, à Zurich, cherche, depuis plusieurs années, à faciliter aux écoliers suisses des séjours de vacances pratiqués sur la base de l'échange entre familles de milieu social correspondant. Il s'agit là d'une organisation qui mérite l'attention du corps enseignant qu'on ne sollicite jamais en vain quand il s'agit de rendre service à l'enfant.

Une soixantaine de petits Confédérés de la Suisse allemande sont encore inscrits sans que l'Office ait pu, jusqu'ici, trouver pour eux, en terre romande, les familles prêtes à les accueillir en échange d'un de leurs enfants. Nous nous permettons de signaler cette œuvre intéressante au corps enseignant à qui l'on s'adresse si souvent pour toute sorte de renseignements. L'Office suisse s'occupe de l'échange d'enfants âgés de 13 ans au moins.

Les parents désireux de profiter de ses services peuvent se renseigner et donner leur adresse à l'Office suisse pour l'échange d'écoliers, Pro Juventute, Seilergraben 1, Zurich I.

Le bureau de la S. P. R. pourra examiner, à l'occasion, de quelle manière il pourrait, à l'avenir, collaborer à cette œuvre particulièrement utile.

VAUD

POSTE AU CONCOURS

jusqu'au 5 juillet, à 17 h.

Maitresse de travaux à l'aiguille : *Chavannes s. Moudon*. (6 heures hebdomadaires de leçons.)

jusqu'au 9 juillet, à 17 h.

Instituteur : *Goumoëns-la-Ville*.

LISTE DES MAISONS DE COMMERCE

Prière à nos membres d'inscrire :

Maison *Bidiville, Guignard et Goy*, « A la montre qui marche », place de la Palud 23, Lausanne. Réparations, horlogerie, bijouterie. 10 %.

LE COMITÉ.

INAUGURATION DE L'AUBERGE DE LA JEUNESSE

à Bellevaux-Lausanne, le 22 juin 1935.

La cérémonie est présidée par M. de la Harpe, vice-président du Comité vaudois, qui salue la présence de MM. P. Perret, président du Conseil d'Etat, G. Bridel, directeur des Ecoles, Jaccard, chef de service et Binder, président central des A. J., à Zurich.

M. de la Harpe estime que la dénomination Auberge de la Jeunesse, traduite de l'allemand, exprime imparfaitement l'idéal de l'œuvre ; il verrait volontiers : Foyer pour jeunes voyageurs. En effet, les Auberges de la Jeunesse ont pour but de satisfaire le goût des jeunes pour les excursions à pied ou à bicyclette, elles permettent de voyager à bon marché. On apprend ainsi, et de la meilleure manière, à connaître son pays. Tous les milieux sociaux s'y coudoient, ce qui est un bien. Cette marche à travers le pays vaut bien certaine fausse notion du sport. Les A. J. sont une entreprise absolument désintéressée qui a pris naissance en Allemagne, en 1909. Ce n'est qu'en 1925 qu'elle s'établit en Suisse. 1932 voit chez nous l'existence de 183 refuges abritant 50 000 voyageurs.

Un *Guide des Auberges suisses de la Jeunesse* s'édite chaque année : c'est une source de renseignements précieux.

M. *Paul Perret* apporte le salut du gouvernement vaudois. Il relève que le comité des A. J. n'a pas demandé de subvention. Lui aussi fait l'éloge de la marche par les petits chemins de traverse qui parfois ne mènent nulle part. On a raison de laisser libre la jeunesse, à la condition que cette jeunesse s'impose une discipline intérieure.

M. le municipal *Bridel*, directeur des Ecoles, loue l'activité de M. *Schwar*, président du Comité vaudois. Il parle avec humour : ce sont les pauvres qui ouvrent le plus facilement leur bourse, dit-il ; or, la Direction des Ecoles est pauvre, c'est pourquoi elle est heureuse de donner à une Auberge de la Jeunesse l'hospitalité dans son collège de Bellevaux. Les montagnes portent les cabanes des clubs alpins ; plus bas, il manquait quelque chose ; les A. J. sont venues répondre à ce besoin. M. *Bridel* exprime à l'égard de l'œuvre des vœux très chaleureux.

M. *Binder*, Zurich, nous apprend que les A. J. existent dans 17 autres pays. 190 abris sont actuellement ouverts en Suisse. En des paroles d'une belle élévation, il exprime la nécessité de l'esprit de conciliation et de tolérance : il dit sa foi en la jeunesse.

Enfin, M. *Grenier*, parle au nom des Jeunes qui ont profité des bienfaits de l'institution et joui de son hospitalité.

Une agréable collation offerte par la commune de Lausanne clôture cette charmante manifestation où se sont rencontrés les invités, membres de l'exécutif cantonal et communal, de la Commission scolaire, plus de trop rares instituteurs.

Alex. CH.

DANS LES SECTIONS

Lausanne. — Avant-dernière conférence du Cours de culture générale : *L'équilibre nutritif dans l'organisme humain*, par M. le professeur Stucki.

Le conférencier pose d'abord que la cellule protoplasmique est en contact avec les éléments solide, liquide et gazeux. Il montre le phénomène d'assimilation chez un amibe : croissance des pseudopodes qui englobent le corps étranger, formation d'une vacuole dans laquelle, par une diastase acide ou basique, le corps est désagréé et assimilé.

Il nous fait assister aux différentes phases de la nutrition : préhension, ingestion, digestion, absorption, répartition, assimilation, désassimilation et excrétion, dans les divers degrés de l'échelle animale. Par la projection de schèmes adroits, M. Stucki fait comprendre le fonctionnement des appareils d'échanges respiratoire et digestif réalisant l'équilibre alimentaire. Quant à l'équilibre dynamogène, il nécessite chez l'homme une dépense de 2400 à 4000 calories dont il faut le 50 % pour assurer la constance de la température, le 15 % pour vaporiser l'eau, le 15 % pour assurer les mouvements du cœur et des poumons, le 20 % pour permettre le travail extérieur. Ces proportions sont approximatives, car un solde doit subsister qui sert à édifier le protoplasme.

Les sources d'énergie sont fournies par l'oxydation des matières alimentaires (protéides, sucres, graisses).

Par une démonstration solide, le conférencier établit que l'organisme humain fonctionne grâce à l'énergie solaire. Il fait l'historique de l'équilibre azoté, puis présente un tableau de la composition de quelques substances azotées (transformation en peptones, en acides aminés assimilables). La zéine est

nécessaire à la vie, la lysine à la croissance. Les expériences d'*Hopkins* (1912) amènent la découverte de l'indéterminé alimentaire, baptisé plus tard vitamines, dont on connaît huit espèces :

La vitamine A ou vitamine de croissance, contenue dans l'huile de foie de morue.

La vitamine B, dont l'absence peut provoquer des polynévrites, existe dans la levure de bière.

La vitamine B2 (dénutrition) et la vitamine B3 (métabolisme du glucose).

La vitamine C se trouve dans le jus de citron. Son absence est en relation avec le scorbut.

La vitamine D joue un rôle dans la calcification. On constate sa présence dans l'huile de foie de morue.

La vitamine E contenue dans l'huile de germe de blé évite la stérilité.

La vitamine P dont le manque provoque la pellagre, maladie de la peau due probablement à la consommation du maïs altéré.

On se rend compte de l'intérêt que présentent les vitamines du point de vue thérapeutique. Mais là encore l'abus serait nuisible.

Le conférencier aborde ensuite les phénomènes de sécrétion, interne ou externe, et d'absorption élective. Rôle et influence des glandes sur le tempérament et la mentalité (d'après le Dr Lévy).

Enfin, en des conclusions parfois humoristiques, le distingué professeur termine en affirmant que, même dans le régime alimentaire, qualité et variété priment quantité.

Cette conférence claire, bien ordonnée et plaisante fit montre d'une belle possession du sujet et suscita des applaudissements mérités. Alex. CH.

ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ VAUDOISE DES MAÎTRESSES MÉNAGÈRES

Le mercredi 5 juin, les membres de cette société se réunissaient dans l'Aula de l'Ecole normale, sous la présidence de Mlle Germaine Jaton, institutrice à Aigle. Les autorités scolaires cantonales et communales étaient représentées par MM. P. Perret, chef du département de l'Instruction publique, Jaccard, chef de service, Mme Michod, inspectrice, plusieurs inspecteurs et directeurs d'écoles ou présidents de commissions scolaires, un bon nombre de dames des comités de surveillance, deux déléguées de l'Association des maîtresses de travaux à l'aiguille.

Mlle E. Mottaz lit le procès-verbal de la précédente séance, adopté sans observations. La présidente donne lecture du rapport annuel, relatant, parmi les événements intéressants de l'exercice écoulé, une revision partielle des statuts — la signature de la pétition adressée au Grand Conseil en faveur d'un article de loi sur l'apprentissage ménager — l'offre d'entrée de la société dans le cartel lausannois des associations féminines — la participation aux journées éducatives de 1935, où l'enseignement ménager vaudois fut magistralement présenté par M. P. Perret, Mme M. Michod, Mlle H. Delarageaz — demande du cartel romand d'hygiène sociale et morale pour obtenir l'envoi d'une déléguée à la commission s'occupant de la nationalisation des arts ménagers — cours de chimie alimentaire suivi par une vingtaine de membres en

août 1934 et donné avec science et dévouement par M. le Dr Oettli. Les notes heureuses ont eu leur part : deux mariages, une retraite, l'entrée de quelques nouvelles collègues. Malheureusement quelques notes tristes aussi par un décès et des maladies.

Malgré le temps de crise qui paralyse toute initiative importante, il s'est produit quelques faits nouveaux : transformation de l'organisation ménagère aux écoles de Vevey, ouverture de trois nouvelles classes à Lausanne, ce qui porte leur nombre à douze, et d'une classe à St-Cierges. L'effectif est maintenant de 42 membres actifs et 13 membres auxiliaires. L'association a donc vécu sa onzième année tout en progressant modestement mais avec courage et foi en l'avenir.

Ce rapport fut vivement applaudi et adopté sans discussion, de même que le rapport de vérification des comptes, avec félicitations au comité.

La première question à l'ordre du jour était celle de l'adhésion au « Cartel des associations féminines vaudoises », dont le but est de coordonner les efforts des sociétés et groupements féminins. Le cartel ayant adressé, sur proposition de Mme Gilabert-Randin, aux départements de l'Instruction publique et de l'Intérieur, une lettre réclamant une préparation plus spécialisée des maîtresses ménagères rurales, quelques entrevues avec des personnalités du cartel prouvèrent que la plupart des associations en faisant partie sont fort mal renseignées sur la préparation rurale des maîtresses ménagères, préparation effective mais susceptible d'être perfectionnée et complétée. Il est avéré que l'école normale ménagère, par le travail capable et consciencieux de Mme Mellet autant que par la sollicitude constante de M. Chevallaz, donne à ses élèves une préparation aussi complète que possible.

Pour répondre à quelques questions intéressant les buts du Cartel, Mlle Delarageaz dit que celui-ci ne s'occupera en aucun cas de politique, mais uniquement de questions pratiques et économiques féminines. Si nous avons eu déjà une représentante au sein du cartel lausannois qui vient de s'agrandir, nous aurions pu réfuter les erreurs et soutenir nos intérêts.

Mme Michod soutient ce point de vue, de même que Mme Mellet, qui rappelle que M. le directeur Chevallaz autant que M. Jules Savary avant lui, se sont toujours grandement préoccupés de cette préparation rurale.

L'adhésion au Cartel est donc chaudement recommandée et finalement acceptée en majorité. *(A suivre.)*

NEUCHÂTEL

FUNESTE PROJET

Dans sa session de mai, le Grand Conseil a adopté, comme nous l'avons vu, les deux projets de revision de la loi sur l'enseignement primaire concernant les conditions de la scolarité et le brevet d'aptitude pédagogique. Un troisième projet portant revision de l'article 102 a été renvoyé à une commission après une assez vive discussion qui nous permet d'espérer que les modifications proposées seront rejetées, pour le plus grand bien de l'enseignement primaire.

L'article 102 est celui qui fixe le montant de l'allocation de l'Etat aux communes sur la base du fameux jeu des facteurs actifs et passifs. Cette rocambolesque invention permet aux communes qui exigent beaucoup de leurs

contribuables de recevoir davantage que les autres. Si la revision proposée passait, ce serait la neuvième fois que notre célèbre article changerait de peau. A chaque mue, il s'allonge désespérément, si bien qu'avec les dispositions nouvelles, il absorbera six pages de la loi. Pour faciliter les recherches, on a été obligé d'établir des étages comme en géologie ; on en est pour le moment au quaternaire, c'est-à-dire à l'article 102 quater.

On peut constater aussi que notre école primaire est sortie affaiblie de chacune des dernières mues ; mais cette nouvelle épreuve aurait des conséquences beaucoup plus graves que les précédentes. Le projet prévoit que le chiffre de la subvention due par l'Etat aux communes sera abaissé de 50 % à 40 %. La réduction s'opérerait par échelons, à raison de 2 % par année pendant cinq ans, à partir de l'exercice 1936. Par ce majestueux coup de canif dans le contrat, l'Etat réaliserait, dès 1940, une économie de 220 000 fr. Ce gros déplacement de charges, malgré la période quinquennale prévue, doit donner le frisson à nombre de communes qui pataugent dans le déficit en raison du chômage. Elles seront dans l'impossibilité de sortir de ce nouvel embarras, à moins de suivre le doucereux conseil de notre gouvernement qui suggère dans son rapport (p. 51) de traduire la réduction des subventions par des économies.

Voilà le grand secret, de nouvelles économies, et comment ? Le rapport se charge de répondre lui-même (p. 54). Tout d'abord par de nouvelles concentrations ou des suppressions, ce qui nous ramènera aux bons gros effectifs de jadis, avec la création de classes à plusieurs ordres où celles-ci sont incommues, à l'augmentation des ordres où ce régime existe déjà, enfin, comme le prévoit le projet, à l'institution de classes permanentes qui seraient dédoublées pendant une période déterminée. C'est le bon vieux temps qui revient au galop. Dans cette organisation mutilée et dans ce remue-ménage continu, l'enseignement perdra sûrement de sa sève. Pour beaucoup, hélas ! cela est sans importance. On peut étrangler l'école primaire pourvu qu'on sauve la caisse.

D'autres conséquences sont à redouter. L'entretien des locaux, du mobilier laissera à désirer. On lésinera sur les dépenses destinées au renouvellement du matériel d'enseignement. La réduction des allocations incitera aussi tout naturellement les grandes communes à supprimer totalement ou partiellement les suppléments de haute-paie versés à titre d'indemnités de résidence. Ainsi, par un moyen détourné, on ira au-devant des désirs du député Joly qui, dans la dernière session du Grand Conseil, a réclamé avec insistance la disparition des hautes-paies communales. Ici, une parenthèse.

L'intervention malencontreuse du député de Noiraigue s'est produite au cours du débat sur le prêt de huit millions de francs accordé par la Confédération en faveur des communes neuchâteloises obérées, notamment Le Locle et La Chaux-de-Fonds. Le Département fédéral des finances a posé comme condition que les dépenses de ces communes soient soumises à une rigoureuse compression. M. Joly qui, on s'en souvient, avait précédemment proposé une réduction de nos traitements s'élevant à 14 %, a jugé bon de se singulariser une fois de plus en signalant la suppression de la haute paie communale parmi les économies possibles dans les communes qui bénéficieront du prêt fédéral. Pourquoi attirer l'attention du Grand Conseil sur ce seul point alors qu'on

peut rogner, je suppose, bien d'autres dépenses ? Il serait intéressant de savoir à quelle source le maire de Noiraigue a puisé son inspiration.

A l'appui de sa pernicieuse suggestion, M. Joly a fait valoir que, exception faite pour le logement, le coût de la vie est le même au village qu'à la ville. Cela suffit, nous semble-t-il, pour justifier le maintien des suppléments communaux qui doivent être considérés comme une allocation de résidence. Jusqu'en 1917, une différence qui a été longtemps de 400 fr. pour les instituteurs, existait entre les traitements de la ville et ceux de la campagne. Par décret du 30 novembre 1917, l'unification s'est produite. Dès lors, la loi accorde aux communes grandes ou petites la possibilité d'augmenter le traitement de leur personnel enseignant ; mais l'Etat ne verse aucune allocation de ce chef. Voilà donc près d'un demi-siècle, puisque c'est la loi de 1889 qui a instauré le régime du double tarif, que les autorités reconnaissent la légitimité d'un supplément de gain en faveur de ceux qui enseignent dans les localités où le coût de la vie est le plus élevé. On sait du reste qu'il existe aussi des indemnités de résidence pour le personnel fédéral.

Puisque M. Joly reconnaît que les loyers sont plus élevés dans les villes que dans les campagnes, il manque d'équité en s'attaquant aux modestes compensations qui nous sont accordées. Il juge bon de nous sacrifier ; mais qu'il donne donc lui-même l'exemple du sacrifice en fixant sa résidence à Neuchâtel, siège de ses occupations. Il reconnaîtra bien vite que le logement ne contribue pas seul à hausser le coût de l'existence dans les villes. Nous reconnaissons bien volontiers que les échalotes, les parapluies, les macaronis, par exemple, sont au même prix à la ville qu'au village. Néanmoins, malgré l'équivalence des prix dans plusieurs domaines et abstraction faite du logement, la vie en ville est plus coûteuse qu'à la campagne pour la bonne raison qu'elle y est moins simple. Ce phénomène est vieux comme le monde, et il en faut tenir compte dans la fixation des salaires. On a beau se restreindre et réagir, on n'arrive pas à s'affranchir de certaines exigences de la vie citadine, en matière de toilette, par exemple, ou en ce qui concerne la vie de société qui est très développée. Il y a tant d'œuvres aussi qui sollicitent le portemonnaie. On ne saurait non plus se priver de toute distraction, à moins de se contenter, comme à Noiraigue peut-être, du carrousel Tissot ou du spectacle des trains passant en gare.

Nous pouvons affirmer à M. le député Joly qu'il s'est aliéné bien des sympathies parmi nous et qu'il a perdu une belle occasion de se taire. Par contre, le silence qu'a gardé M. le chef du Département de l'Instruction publique inquiète le corps enseignant. Faut-il en déduire que M. Borel est d'accord de ravir aux instituteurs des villes un dernier élément de gain bien nécessaire après les avoir dépouillés de leurs rétributions accessoires ? Il serait dangereux de nourrir un tel dessein qui aurait pour effet d'exaspérer le corps enseignant primaire. Du reste, la coupe est déjà pleine et nous en avons assez. L'indignation nous gagne en constatant que nous devons pâtir plus que les autres corps enseignants et qu'on comprime l'enseignement primaire plus que les autres. Le funeste projet de revision de l'article 102 auquel nous revenons en est une preuve de plus. Le taux de l'allocation de l'Etat pour l'enseignement secondaire et l'enseignement professionnel n'est pas modifié. Nous en reparlerons dans notre prochaine chronique.

22 juin 1935.

J.-Ed. M.

INFORMATIONS**CHEZ NOS VOISINS**

Norvège. — Dans le budget de l'Instruction publique pour 1935-36, 30 mille couronnes sont prévues pour les instituteurs sans emploi et 20 000 pour les cours du soir. Concernant le traitement des instituteurs l'apport de l'Etat aux communes a été augmenté ; cet apport va de 35 à 50 % pour une trentaine de communes ; il est de 75 % pour la province de Tromsø et de 80 % pour celle de Finmark.

La Caisse de Retraite des instituteurs, fondée en 1917, est en mauvaise posture ; elle accuse un déficit de 490 millions de couronnes. Ce déficit est dû en partie à la subvention trop faible de l'Etat, en partie au nombre d'adhérents plus grand qu'on ne l'avait prévu, mais aussi au bilan technique mal établi. Diverses mesures sont prévues : l'Etat payerait un supplément annuel de 1 million de couronnes ; le versement des intéressés serait augmenté, bien qu'ils payent déjà le 10 % de leur traitement ; la rente serait abaissée.

Tchécoslovaquie. — En février dernier se tint à Prague une conférence pour étudier l'introduction de la préparation militaire dans les écoles primaires. Y assistaient : 3 représentants du Ministère de la défense nationale ; 5 représentants du Ministère de l'éducation ; un représentant du Ministère de l'Hygiène ; deux représentants de la Direction de l'enseignement et 6 représentants des organisations d'instituteurs. L'élément militaire fit ressortir les raisons qui militent en faveur d'une préparation systématique de la jeunesse à la défense nationale ; tout un plan fut établi pour introduire dans les programmes scolaires cette préparation. Ces projets, paraît-il, ont été pleinement approuvés par les délégués des instituteurs ; des cours sont prévus pour initier nos collègues à cette éducation militaire.

L'Association des instituteurs tchèques a protesté auprès du ministre de l'Education contre l'attitude des partis politiques catholiques qui attaquent systématiquement l'école démocratique. Le parti catholique de « Lidova Strana », particulièrement actif en Moravie, demande, par exemple, que des avantages spéciaux soient accordés à la religion catholique dans les écoles publiques et que les prières soient obligatoires aussi bien pour les élèves que pour les maîtres.

COURS OFFICIELS**de langue allemande pour Suisses romands.**

Le canton et la ville de St-Gall organisent cet été, à l'Institut pour jeunes gens (anciennement Institut Dr Schmidt), sur le Rosenberg, près St-Gall, des cours officiels spéciaux de langue allemande. Ces cours, uniques en leur genre dans toute la Suisse allemande, sont destinés aux élèves de tous les degrés qui désirent bénéficier d'un enseignement rapide et approfondi de la langue allemande. Ils permettent aux jeunes Suisses romands de faire en Suisse allemande un séjour aussi utile qu'agréable. Les cours ont lieu pendant les vacances et pendant l'année scolaire. Les participants aux cours annuels ont l'occasion de poursuivre leurs études jusqu'à la maturité et au diplôme commercial s'ils en font la demande.

Cette année, il est organisé aussi des cours de vacances spécialement destinés aux membres du corps enseignant de la Suisse française. La Direction de l'Institut donnera tous les renseignements.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

DE L'EXPÉRIENCE DANS L'ENSEIGNEMENT, SES LIMITES, SES RAPPORTS AVEC L'ÂGE (suite)¹

Aimer l'enfant ! — Arriver à aimer les enfants est aussi une expérience à réaliser, ou plutôt une conquête à faire, mais une conquête du cœur.

Un jour, un jeune ingénieur qui avait fait de bonnes études à l'Université de Lausanne, et qui était occupé dans un bureau en une petite ville des bords du Léman, vint dire à son père qu'on l'avait sollicité d'accepter une place de professeur dans une école secondaire de la capitale vaudoise. Celui-ci l'engagea d'abord à réfléchir : « Avant de t'engager, demande-toi si tu aimes les enfants, tous les enfants, les faibles, les déshérités, ceux qui sont désagréables ! Si tel est le cas, tu peux te vouer à l'enseignement. » N'est-ce point là le langage d'un sage ?

Aimer les faibles et les déshérités, c'est ce que doit se proposer tout éducateur, car on cherchera bien loin, surtout dans l'enseignement primaire, une classe qui ne compterait que des bien doués ou des riches. J'avoue humblement que comme jeune instituteur j'ai commencé par les détester cordialement. Je souhaitais les voir quitter la localité, je me félicitais quand ils étaient malades quelques jours. Je déversais souvent sur eux des épithètes peu académiques et peu charitables. A la longue pourtant, à mesure qu'on connaît mieux la vie, on finit par les supporter, à les accepter, et même à les aimer. Qui dira alors le réconfort qu'on récolte à témoigner aux faibles ! Quand sur des figures rébarbatives et fermées, s'épanouit un sourire de reconnaissance, on goûte une satisfaction inestimable.

Rapports avec les parents et les autorités. — En gagnant la reconnaissance des enfants, on obtient par surcroît celle des parents.

Les parents de nos élèves, y pense-t-on quelquefois quand on débute dans la carrière ? Je ne sais ce qu'il a été pour vous, chers collègues, lorsque vous avez fait les premiers pas dans la pédagogie ? Je dois confesser pour ma part que je les tenais pour une quantité assez négligeable !

Les parents étaient faits, pensais-je, pour fournir des enfants à l'école, pour procurer une clientèle au corps enseignement. Là

¹ voir *Educateur* n° 25.

devait se borner leur rôle. Qu'ils n'eussent pas l'audace de se mêler de donner des conseils, de discuter leçons ou méthodes ! Vous les eussiez renvoyés chez eux en les taxant d'incompétents en un domaine qui regarde les pratiquants. Ils étaient juste bons pour signer les punitions et entendre quelques vérités sur leurs enfants, ou un jugement sur leurs travaux d'école. Sitôt le seuil de la classe franchi, l'enfant appartenait à son maître.

On prenait volontiers un ton hautain avec telle mère de famille qui hasardait une critique, ou suggérait timidement un conseil. Je me rappelle très bien avoir tenu le raisonnement suivant : L'instituteur ne va pas donner des conseils à un forgeron sur la façon dont il doit ferrer un cheval, ou à un vigneron pour la taille de sa vigne ; donc eux non plus n'ont rien à voir dans l'enseignement. Ils sont incompétents, leur opinion est à rejeter.

Et pourtant ! La sincérité et l'expérience de la vie nous obligent à reconnaître que ce sont les parents qui connaissent le mieux leurs enfants. Ils en ont vu les travers et les qualités ; ils ont étudié leur psychisme. En famille, les enfants se montrent tels qu'ils sont, à l'école, pas toujours. Combien leur collaboration (celle des parents) devient précieuse quand on sait en faire un usage judicieux. Sans doute, on est tenu à certaines réserves à l'égard de quelques parents ; ils ne sont pas toujours bienveillants. Leurs intentions ne sont pas nécessairement empreintes de sentiments amicaux à l'égard du corps enseignant ; cependant leur opinion n'est jamais totalement négligeable. Combien d'années faut-il pour le reconnaître ?

Le maître dépend d'une autorité : commission scolaire, municipalité. N'agit-il pas avec elles au début de sa carrière, comme avec les parents ? Ne pense-t-il pas que, si leur surveillance est légitime, elle doit se tenir à distance ? N'accuse-t-on pas d'incompétence leurs membres quand ils essaient de hasarder quelques timides remarques sur votre enseignement ?

J'ai reconnu à maintes reprises combien il est nécessaire à celui qui enseigne d'entendre les voix du dehors ; on incline facilement à ne voir les choses que par un côté. Parfois les jugements de « l'homme de la rue » sont fort judicieux.

Avoir des relations correctes avec les autorités, savoir considérer ses membres comme des collaborateurs de l'œuvre d'éducation que tout maître digne de ce nom veut poursuivre, c'est le fruit de l'expérience de nombreuses années, celle que l'homme fait en prenant de l'âge.

Les autorités ne représentent-elles pas cette collectivité dont nous devons être les serviteurs dans la poursuite d'une œuvre commune? Cette collectivité, c'est le pays que nous devons aimer et dont nous voulons le bien-être moral et matériel.

Expérience didactique. — A côté d'une expérience des gens et des choses, celle qu'on pourrait appeler la connaissance et la mise en application des relations sociales normales, le maître a encore un apprentissage qui présente des difficultés sans cesse renouvelées ; et, ici, je pense surtout à celui qui est appelé à enseigner plusieurs disciplines, le maître ou la maîtresse primaire. J'ai nommé l'étude des méthodes ou procédés à employer dans chaque branche. Elle dépend davantage, celle-là, de l'intelligence, du savoir-faire, de la culture, du bon-sens, du flair psychologique que du cœur et du caractère.

Ici, nous tombons dans le vaste domaine de la didactique spéciale, matière que nous enseignent en abondance les manuels de pédagogie. Je n'aurai garde de m'égarer dans cette vaste forêt, et me bornerai à quelques brèves remarques.

Un maître consciencieux se déclare rarement satisfait de sa méthode ; il cherche toujours mieux, s'entoure de renseignements à droite et à gauche, fait des essais, sans pourtant abandonner une ligne de conduite qu'il reconnaît juste. Cette vaste recherche du mieux dure bien des années, toute la vie. Elle présente un danger ; c'est de monter dans un nouveau bateau sans être certain qu'il vaille mieux que ceux qu'on a utilisés jusqu'ici. Nouveau ne signifie pas nécessairement meilleur.

Un exemple personnel : voici bientôt trente ans que j'enseigne la composition française ; je me suis procuré un grand nombre de volumes traitant de cet enseignement spécial ; j'ai usé de procédés divers ; j'ai suivi un certain nombre de conseils que j'avais sollicités ; j'avoue ne pas être encore arrivé à une méthode satisfaisante. Je serais assez tenté de croire que la composition française ne s'enseigne pas, ou du moins pas de façon directe.

Chaque maître finit cependant par adopter une méthode qui lui réussit parce qu'elle correspond à son caractère, à sa nature, à sa tournure d'esprit. Vouloir lui en imposer une, c'est l'exposer à un échec. Pourtant, cela ne signifie pas, parce qu'elle a un certain succès, qu'elle soit imperfectible. L'expérience d'autrui a une grande utilité ; elle est précieuse à tout tempérament capable d'assimiler et non imbu de son propre savoir.

Ne jamais se croire arrivé ! — Nous admettons maintenant que le maître a fait des expériences en suffisance pour qu'il puisse être qualifié de maître avisé. Il n'a plus à redouter les surprises des novices. Il aurait le droit de se considérer en quelque mesure comme arrivé. Est-ce au bout de cinq, dix, quinze ou vingt ans ? Je serais tenté de croire ce dernier chiffre comme le plus juste. Est-il alors ancré dans une anse paisible, à l'abri de tout orage, de toute surprise ? Je ne le crois pas ! Car, à ce moment de sa carrière, il est guetté par des ennemis qui compromettent singulièrement le fruit de ses expériences. J'en indique quatre : le sommeil, la routine, le manque d'enthousiasme, la fatigue.

Tout maître qui se croit « arrivé », et qui s'assied en disant : « Je suis là, je n'ai plus besoin de bouger ; je suis au sommet de la montagne », risque bel et bien de s'endormir ; s'il croit de ne plus avoir besoin de préparer ses leçons, il commence à tourner dans un cercle qui engendre bien vite l'ennui chez ses élèves. Son activité lui devient une charge ; il trouve les heures longues, interminables. Des résultats peuvent encore être acquis, mais sans joie. Les enfants s'instruisent malgré le maître dont l'intérêt primordial est ailleurs. Le cycle de son enseignement revenant à périodes fixes, les leçons se suivent toujours les mêmes, sans détails intéressants ; il n'y a plus de souffle, plus d'élan, et la routine, la hideuse routine s'installe, bannissant l'intérêt.

Cet état d'esprit n'échappe pas à l'élève qui ne trouve plus, sur les bancs de l'école, qu'ennui et lassitude. Il ne rêve qu'à ses promenades et qu'au moyen de s'évader de ces quatre murs vides, pour courir dans la nature qui, elle au moins, prend toujours visage nouveau. Il attend avec impatience le timbre donnant le signal de la fin de l'heure, signal qui le délivrera d'un asservissement dont il ne comprend pas la raison.

L'enthousiasme. — Car, à côté de l'expérience qui ne s'acquiert qu'avec l'âge, il faut, pour donner un enseignement efficace, *l'enthousiasme*. Il est une saveur sans laquelle toute nourriture reste fade et difficile à digérer. C'est un air qui vivifie. C'est le courant électrique qui donne le mouvement à la roue ; c'est la couleur qui anime le tableau ; c'est le soleil qui donne la vie au paysage et fait briller même le rocher gris et nu.

C'est l'enthousiasme seul qui peut transformer une leçon aride en soi en un champ de recherche plein d'intérêt, que ce soit grammaire, calcul ou rédaction. C'est lui qui a l'air de multiplier les

moyens intellectuels des enfants, lesquels se figurent trouver, découvrir ce qui leur paraissait caché. L'enfant se sent plus capable ; il découvre en lui des possibilités qu'il ignorait ; il devient créateur. Aucune discipline n'est plus à faire ; l'intérêt domine. L'intelligence se réveille. Le temps passe trop rapide.

Or, cet enthousiasme se maintient-il pendant toute la carrière ? Le jeune maître, à moins qu'il se soit trompé dans sa vocation, en est sûrement animé. Il fait des gaffes avec enthousiasme parce qu'il a une grande confiance en lui ; il se fâche pour peu de chose ; il a la candeur de croire qu'il enfoncera toutes les portes. Il est sûr de son succès.

Mais avec l'âge, je ne dis pas la vieillesse, une certaine fatigue, une lassitude, non pas nécessairement de l'être physique, mais de l'esprit, parce qu'on a trop de fois répété les mêmes choses, trop refait le même geste, trop observé les mêmes figures, trop eu affaire avec les mêmes familles, les mêmes autorités, les mêmes hommes qu'on rencontre chaque jour sur sa route, trop vu la même salle et les mêmes objets. Et alors le maître se dit avec mélancolie qu'il a encore quinze ou vingt ans de sa tâche devant lui avant de songer à une retraite.

(A suivre.)

H. BAUDRAZ.

INFORMATIONS

PROGRAMME DU CAMP DES ÉDUCATEURS

Samedi 3 août 1935, de 16 h. à 19 h. : arrivée. Le camp est à vingt minutes de la gare de Vaumarcus.

Samedi soir : séance d'ouverture : Audition littéraire et musicale.

Conférences du matin, à 8 h. 30 :

Dimanche 4 août : M. Charles Favez, privat-docent à l'Université de Lausanne : « Pascal : le chrétien ». — 14 h. 30 : M. Emile Marion, directeur du Service de presse protestant : « Situation actuelle de l'Eglise chrétienne ».

Lundi 5 août : M. Denis de Rougemont, homme de lettres, à Anduze (Gard) : « L'école et la personne ». — 17 h. : M. Arthur Vittel, ancien préfet : causerie, encadrée de musique, sur « Philippe Monnier ».

Mardi 6 août : M. Alfred Carrard, directeur de l'Institut psychotechnique, à Zurich : « Dieu parle ou le silence devant Dieu ».

Mercredi 7 août : M. Marcel Grobéty, pasteur à Nyon : « Le mouvement personneliste et la revue *Esprit* ».

Chaque matin, à 6 h. 45 : Culte présidé par un des pasteurs participant au camp.

Tous les matins : exercices de culture physique sous la direction de M. Adrien Barbey, maître de gymnastique à Payerne.

Tous les après-midi, dès 14 h. : Entretiens avec les conférenciers du matin.

Le soir : Séances par cantonnement.

Chaque jour, à 17 h. : Une heure de musique par MM. F. A. Keizer, violoniste et E. Bopp, pianiste. M. Robert Piguet, dirigera la chorale du camp.

Le reste de la journée sera à disposition pour les bains, les promenades et les jeux. Le camp se terminera dans l'après-midi du 7 août.

Renseignements pratiques.

Les participants sont logés et nourris pour le prix de 23 francs. Le camp fournit à chaque campeur un matelas de varech, un oreiller et une couverture de laine.

Le campeur apporte deux draps (ou un seul drap cousu en sac de couchage), une taie d'oreiller, un manteau ou une pèlerine, le nécessaire pour la toilette, de bons souliers, des espadrilles et un caleçon de bains.

Il y a des lits à disposition (avec draps) ; prière à ceux qui en désireraient de le spécifier dans leur carte d'inscription. Supplément à payer : 6 à 8 fr. pour les quatre jours (suivant la chambre).

À l'arrivée, chacun est prié de retirer au bureau du camp sa carte de participant. Le camp est réservé aux hommes.

Pour tous renseignements et pour l'inscription (à envoyer avant le 25 juillet) s'adresser à M. Henri Jeanrenaud, maître à l'Ecole normale, Lausanne, Béthusy, N° 28.

Chronique de l'Institut des Sciences de l'Education. — Dans la feuille trimestrielle d'information que publie *l'Institut*, nous trouvons ceci :

M. Bovet, de retour de son long voyage en Afrique, a repris ses cours le 6 novembre. A plusieurs reprises, il nous a parlé de son voyage et des grands problèmes qu'il a rencontrés et traité au Congrès Sud-Africain de l'Education nouvelle. Rappelons que ce Congrès a eu lieu du 2 au 13 juillet à Cape Town, et a été répété du 16 au 27 juillet à Johannesburg. M. Bovet, qui y était invité, y a reçu le titre de Docteur *honoris causa* de l'Université de Johannesburg. Nous sommes certains d'être les interprètes fidèles de nos anciens, élèves et amis, en lui adressant ici nos plus chaleureuses félicitations. M. Bovet était particulièrement bien placé pour participer à ce congrès puisqu'une des grosses questions traitée était celle du bilinguisme qui intéresse particulièrement l'Afrique australe puisque l'anglais et l'africain y sont enseignés, parlés et traités sur un pied d'égalité. Chacun sait la compétence de M. Bovet dans ce domaine. De nombreuses questions ethnographiques viennent d'ailleurs se greffer sur ce problème central.

L'Educateur joint ses compliments cordiaux à ceux qui ont été adressés à M. Bovet et félicite son ancien rédacteur.

A. R.

PRATIQUE

ARITHMÉTIQUE

On a souvent recommandé la solution des problèmes au moyen de *diagrammes* — lorsqu'ils s'y prêtent, naturellement. C'est le cas de ceux qui se rapportent au calcul de l'espace parcouru en un certain temps — et à toutes les combinaisons possibles dans ce domaine. Les distances sont disposées en ordonnées,

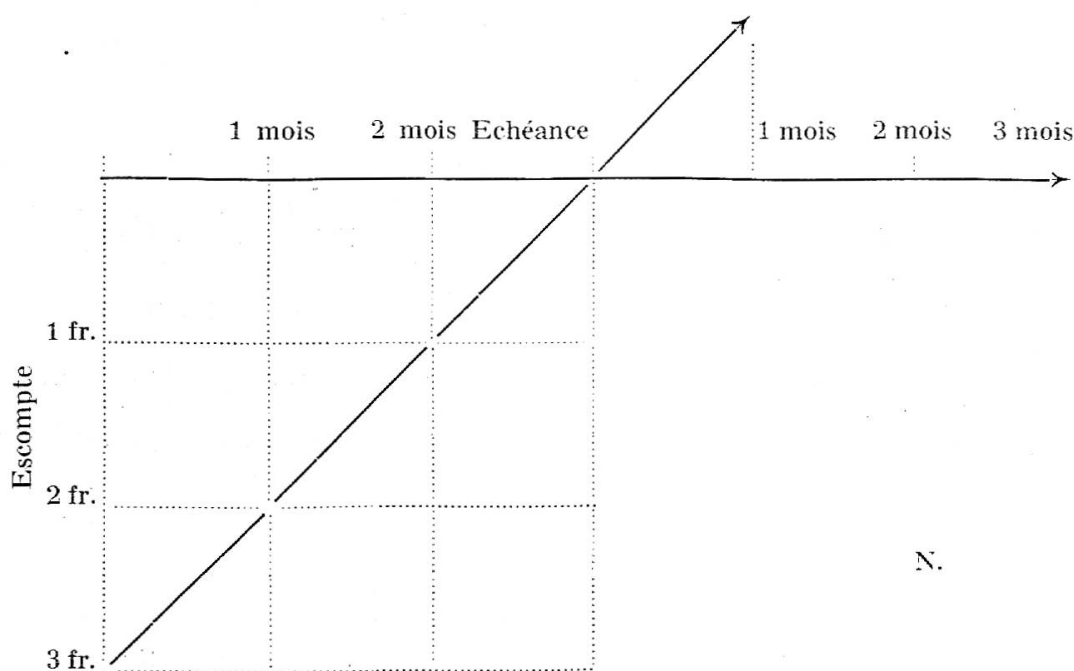
les temps en abscisses, et l'on fait ainsi un travail qui intéresse singulièrement les écoliers, preuve en soit l'ardeur qu'ils mettent à de tels exercices.

Dans bien des cas, la représentation graphique du problème consiste en quelques traits qui suffisent à faire comprendre et à fixer des notions quelque peu abstraites.

En voici un exemple : dans les questions d'escompte on a les expressions *valeur nominale*, *valeur actuelle* ; il s'agit de faire comprendre qu'elles sont *égales à l'échéance*, *inégaies à tout autre moment* ; démontrer que, seule, la *valeur actuelle vraie* et dans quel sens.

On utilise pour cela du papier quadrillé — ou on le prépare soi-même. Et l'on choisit son exemple de telle sorte que le graphique soit facile : 200 francs à 3 mois, taux 6 %. Une *ligne horizontale* représente la *valeur nominale* ; on la divise en 3 segments égaux — les 3 mois — qui se terminent par l'*échéance*, mais qu'il est bon de prolonger, pour l'illustration complète du problème. L'escompte étant calculé, on fixe le point de départ de l'oblique qui va représenter la valeur actuelle 3 carrés *au-dessous* du point de départ de l'horizontale. Elle coupe cette dernière à l'échéance et dès lors, passe *au-dessus*, donc devient *supérieure*.

Voici le graphique :



RÉCITATION : NOS HABITS

a) Le Chapeau du montagnard.

C'est un vieux feutre fatigué,
Dont la couleur est incertaine,
Tant le ciel lui a prodigué
Ou sa bienveillance, ou sa haine.

Il en a pris quelque raideur,
Une humeur tant soit peu chagrine
Il n'en a pas moins de vigueur :
C'est un lutteur de fière mine.

Malgré son air rébarbatif
De compagnon boudeur et morne,
Il prend un air riant et vif,
Dès qu'un orchis vanillé l'orne.

L'edelweiss, le rhododendron
Lui servent aussi de parure ;
Alors il sourit sur mon front,
Comme s'il changeait de figure.

O toi qui me connais si bien,
Toi qui juste ma tête épouse,
Je te chéris, mais n'en dis rien :
On en pourrait être jalouse.

b) La Chemise. (Parabole.)

Un homme avait une chemise
Dont il était si fort content,
Que tout heureux de l'avoir mise,
Il n'en changea point de longtemps.
Il eut bientôt mauvaise mine,
Mais il s'accoutuma si bien
A la crasse et à la vermine,
Que cela ne lui fit plus rien.

Je vois dans cette parabole
Un double et triple enseignement ;
Qu'il n'est pas de chose si folle
Que ne puisse faire un dément ;
Que l'on voit peu sa propre crasse,
Si l'on voit bien celle d'autrui ;
Qu'on admet pour soi, quoi qu'on fasse
Ce que chez son prochain l'on fuit ;

Que la conscience d'un sage,
De tel chrétien incontesté,
Mériterait un blanchissage
Plus fréquent, à la vérité.

c) Le Manteau.

Ton manteau, je vois, est fort beau,
Mais que dissimule sa laine ?
Habit de drap ou de futaine ?
Que caches-tu sous ton manteau ?
Quelles beautés, quels biens, quels
[maux ?
Quel germe d'une mort prochaine ?
Peau rugueuse, malade ou saine,
Que caches-tu sous ton manteau ?

Sors-tu quelque peu du troupeau ?
Quel est l'idéal qui t'entraîne ?
As-tu l'âme triste ou sereine ?
Que caches-tu sous ton manteau ?
Quels soucis cuisants, quel fardeau,
Quelle illusion, quelle chaîne,
Quelles amours ou quelle haine,
Que caches-tu sous ton manteau ?

Quoi qu'il en soit, divin roseau,
O faible créature humaine !
Que Dieu veuille alléger la peine
Que tu portes sous ton manteau.

H. JACCARD-DE KENEL.

LES LIVRES

Alimentation et radiations, par M. Ad. Ferrière, docteur en sociologie, vice-président de la Ligue internationale pour l'Education nouvelle. Prix : 12 fr. français. Franco : 13 fr.

Vues nouvelles d'économie organique et d'économie morale. — Toute énergie est radiation. Tel est le fait nouveau que le XX^e siècle nous a apporté. En a-t-on tiré toutes les conséquences ? Non. Vitamines, catalyseurs, action des infiniments petits, chaque jour nous apprenons des découvertes qui bouleversent les vues des « hommes de science » et confirment du même coup les intuitions des naturistes de tous les temps. Comme le pendule du radiesthésiste, l'instinct de l'homme équilibré perçoit les consonances et les dissonances, ce qui lui convient et ce qui lui disconvient. Conclusion : éduquer l'instinct, viser à l'harmonie de l'être tout entier, physique et moral.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE

PLUMES SOENNECKEN

pour l'enseignement de
la nouvelle écriture
dans les écoles suisses.



Demandez échantillons gratis !

F. SOENNECKEN - BONN

EMPAILLAGE

d'oiseaux et d'animaux pour écoles

Meilleures références
d'écoles et Musées
connus

Laborat. Zoolog. M. LAYRITZ, Bienne 7. Chemin de Pins, 15

COURSES

D'ÉCOLES
ET DE SOCIÉTÉS

MONT-PÉLERIN, Restaurant du Pavillon

Salle pour sociétés. Grande terrasse ombragée. Restauration. Soupe pour écoles
Places pour pique-nique. Pension depuis Fr. 5.50. Téléphone 331.
27460 Se recommande : Famille Kaeser.

Pour vos excursions en Savoie adressez-vous à la

S.A. des autos-transports à Thonon (tél. 89)

Maison à Evian pl. du Port) tél. 135). Prix spéciaux pour Ecoles et Sociétés

TOUR DE GOURZE 930m.

la course classique. Belvédère idéal, accès facile; gares Grandvaux ou Puidoux. Auberge au sommet; soupe 30 ct., thé 20 ct. Café, thé, chocolat, limonade, vin. Restauration chaude et froide. Se recommande: Famille Banderet. Téléphone 42.209 sous Gourze.
Les auto-cars peuvent arriver à 10 minutes de la Tour.

LA GROTTTE AUX FÉES

(Valais) ST-MAURICE Tél. 45.

Une des merveilles de la Suisse, à 500 m. en profondeur dans le rocher. Magnifique but de promenade et d'instruction pour écoles et sociétés. Cascade et lac illuminés. Restauration et emplacement pour pique-nique.

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

CORBEYRIER s. Aigle
HOTEL VICTORIA

Tél. 2. Altitude 1000 m. Garage. Tennis. Demandez prospectus. Famille A. Dequis

Café-Restaurant LA BURITAZ, Mont-Pélerin

But de promenade pour sociétés, écoles, etc. Etablissement champêtre, jardin ombragé, situé sur la route du Mont-Pélerin à Chexbres. Parc pour autos, prix modérés. Membre U. H.
Eug. Perret-Béguin, nouveau propriétaire.

LAUSANNE

BUFFET DE LA GARE CFF

André Oyex

Salles pour écoles • Prix spéciaux

Les Tramways Lausannois

JORAT

accordent des réductions importantes aux écoles, sociétés et groupes, sur les lignes de **Montheron** et du **Jorat** (lignes 20, 21, 22, 23). Belles forêts. Vue superbe. Sites et promenades pittoresques. Renseignements à la Direction. Téléph. 33.141.



Lac Léman

Buts de promenades nombreux et variés. Les bateaux de la **Compagnie Générale de Navigation** délivrent sans avis préalable des **billets collectifs** à prix réduits, bateau seulement ou aller en bateau et retour en train. Abonnements kilométriques. **Abonnements de cure d'air et de repos** valables sur tout le lac: 8 jours, Fr. 30.—; 15 jours, Fr. 45.—; 1 mois, Fr. 64.—, etc. Location de bateaux pour promenades de sociétés et d'écoles; prix très réduits. Pour tous renseignements, s'adresser à la **Direction à Ouchy-Lausanne, téléphone 28.505, ou au Bureau de la Compagnie à Genève, Jardin Anglais, téléphone 44.609.**

Ouchy - Tea-Room du Léman

Excellent but pour courses et sociétés. — — — Superbe vue sur les Alpes.

Prix spéciaux.

Téléphone 28.539.

Se recommande : M. Thurnheer.

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

PARAIT LE SAMEDI

Rédacteur de l'« Educateur »:

ALBERT ROCHAT

CULLY

Comité de rédaction:

M. CHANTRENS, TERRITET

H. BAUMARD, GENTHOD

H.-L. GÉDET, NEUCHÂTEL

J. MERTENAT, DELÉMONT

Rédacteur du « Bulletin »:

CHARLES GREC

VEVEY, rue du Torrent, 21

Correspondants de sections:

AL. CHEVALLEY, LAUSANNE

AD. LAGIER, GENÈVE

M^{lle} N. LOBSIGER, PETIT-LANCY

J.-E. MATTHEY, NEUCHÂTEL

H. SAUTEBIN, DELÉMONT



ADMINISTRATION ET EXPÉDITION :

AVENUE DE LA GARE, 23, LAUSANNE

CHÈQUES POSTAUX : II. 6600

TÉLÉPHONE : 33.633

PRIX D'ABONNEMENT :

Suisse..... Fr. 9.—

Etranger..... Fr. 12.—

Joindre 30 cent. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S. A., Lausanne, et à ses succursales.

SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Exposition universelle de Bruxelles

Voyage accompagné des corps enseignants prim., sec., prof., sup.

24-31 juillet: fr. 146.— départ de Neuchâtel; fr. 151.— départ de Lausanne. Voir programme dans l'*Educateur* du 22 juin 1935.

Renseignements, inscriptions: "VISA" Bureau international de voyages, FRIBOURG, ou: Mlle M. Gerber, inst., Gare 14, LE LOCLE.



Aux chefs des

Colonies de vacances

Si vous voulez assurer le succès de vos vacances, veillez à disposer chaque jour de quantités de lait suffisantes pour toute votre colonie.

Pour tous renseignements concernant l'organisation du

ravitaillement en lait

de votre camp, adressez-vous à l'Office de propagande de la Commission suisse du lait: Laupenstrasse 7, BERNE. Tél. 21.043.



INSTITUT **JAQUES-DALCROZE** GENÈVE

Ecole de culture musicale et rythmique

Cours de vacances du 5 au 17 août

a) Cours pour professeurs et élèves de la méthode.

b) Cours d'information pour pédagogues, artistes et musiciens.

Rythmique - Solfège - Improvisation

Ouverture du semestre d'hiver: 16 septembre

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat, 44, Terrassière